



Indemnisation d'un incendie

Par **fredlola**, le **25/04/2009** à **13:44**

Bonjour,j'ai ete victime d'un incendie le 17/06/2008,mon assurance refuse l'indemnisation la raison "le titulaire de l'assurance(moi) est responsable ou complice"le pere de mes enfants et suspect dans cette affaire incarcerer depuis 7mois pas de jugement ni de preuve sur sa culpabiliter enquete toujours en compte dans cette incendie mes enfants on tout perdu leur jouets vetements et leur papa...pour l'instant moi je sais qu'il n'est pas compable j'etais là mais voilà personne ne m'ecoute!que dois je faire pour touche mon due celui ci et de 8000euros pas enormes vu la perte mais tres mauvais contrat!!quequ'un a une solution????sachant que j'etais seule titulaire de l'assurance.merci